



L'InfoCharte

« Je ne gaspille pas l'eau »

N°47 – Août 2026

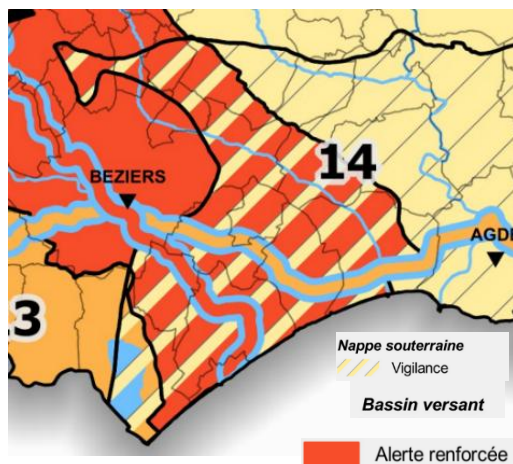
La lettre d'info de la charte « Je ne gaspille pas l'eau » présentant les projets et aménagements des communes adhérentes et informant des innovations technologiques en matière d'économies d'eau.

ACTUALITES

SECHERESSE

Etat de la nappe

Jusqu'à présent, la nappe astienne était placée en vigilance. Les niveaux de référence se situent désormais au-dessus des seuils de vigilance et la situation devrait évoluer prochainement. En cette période estivale, il reste toutefois essentiel de maintenir une utilisation économe de l'eau.



Coupe du monde

Stades économes

En France, plus de 20 000 terrains de football sont majoritairement gérés par les collectivités. Ces équipements représentent une surface d'environ 15 000 hectares et peuvent être particulièrement consommateurs d'eau pendant l'été.



Alors, combien un terrain peut-il consommer ?

Selon le guide de FREDON et Plante & Cité, un terrain de football aux dimensions réglementaires peut

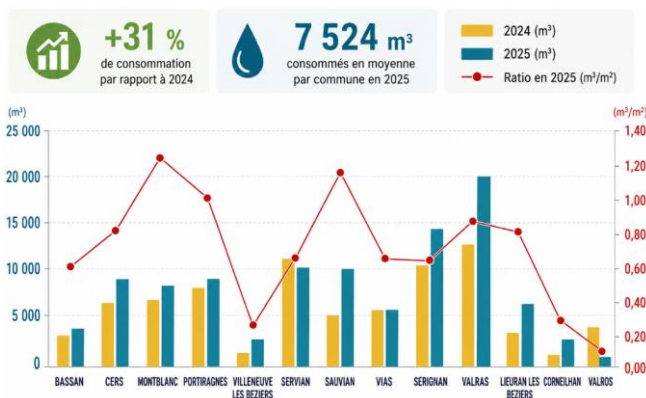
nécessiter jusqu'à 43 m³ d'eau par jour en période de forte chaleur. Les besoins dépendent notamment de l'évapotranspiration, de la capacité du sol à retenir l'eau et des variétés de graminées utilisées.

La fétuque élevée, par exemple, résiste mieux à la sécheresse et nécessite moins d'arrosage que le ray-grass anglais.

Sur le périmètre astien, la consommation moyenne des terrains de sport a atteint 7 524 m³ par commune en 2025, soit une hausse de 31 % par rapport à 2024. Les écarts entre les communes s'expliquent principalement par la surface des terrains, les pratiques d'arrosage et les équipements disponibles.

Pour réduire ces consommations, plusieurs solutions peuvent être mises en place ;

Pilotage de l'arrosage par des capteurs d'humidité et les prévisions météorologiques, récupération des eaux de pluie, réutilisation de l'eau de vidange des piscines ou choix de graminées plus résistantes.



Voici quelques exemples en France :

- Poitiers (86), ville pionnière, a mis en place en 2005 une gestion centralisée de 27 terrains permettant d'économiser 31 648 m³ dès la première année
- Saint-Médard-de-Guizières (33), lauréat des Trophées 2023, a trouvé une idée non conventionnelle en réutilisant l'eau de vidange de la piscine municipale, stockée dans une citerne de 500 m³ après évaporation du chlore, pour arroser le stade de rugby voisin voire s'en servir de réserve incendie.
- Saint-Quentin (02), lauréat des Trophées 2021, a fait le pari du numérique en installant un arrosage « intelligent » sur 13 stades, couplant capteurs d'humidité du sol, évapotranspiration et prévisions météo, 35 % d'économies d'eau ont été constatées sur les terrains de sport

Agriculture

La vigne s'adapte

À Valvignères, en Ardèche, le Mas d'Intras cultive 24 hectares de vignes dans un climat méditerranéen marqué par des sécheresses estivales et des pluies cévenoles intenses mais brèves. L'eau ruisselle rapidement et le vent accentue le dessèchement des sols.



Pour renforcer la résistance des vignes, les viticulteurs étudient leurs sols et privilégient des cépages méditerranéens adaptés à la sécheresse, comme le Grenache blanc, le Carignan blanc, le Rolle et la Clairette.

Les couverts végétaux, les haies, les fossés suivant les courbes de niveau et les mares limitent l'érosion, ralentissent le ruissellement et favorisent l'infiltration de l'eau.

Le domaine dispose de 90 m³ de stockage. Environ 50 m³ d'eau de pluie sont utilisés chaque année pour les besoins du domaine, les haies et les jeunes vignes.

À VOS AGENDAS !

Formation

Le 4 novembre, le SMETA organisera à Portiragnes, en partenariat avec le CAUE de l'Hérault, une journée technique consacrée au paysage, à la sobriété en eau et à l'adaptation des espaces publics au changement climatique. Après la partie théorique, une visite du groupe scolaire de Portiragnes permettra de découvrir concrètement son projet de désimperméabilisation. GAXIEU, maître d'œuvre, et Un Pour Cent Paysages, concepteur du projet, présenteront les aménagements réalisés.



Pensez à réserver cette date. Le programme définitif et les informations relatives à l'inscription seront prochainement adressés aux communes adhérentes.

PARTICIPEZ À L'INFOCHARTÉ !

Vous avez mis en place une action innovante ou exemplaire en faveur de l'économie d'eau ? Écrivez-nous à l'adresse snofal@smeta.fr pour apparaître dans le prochain numéro de l'InfoCharte

Prochaine parution :
Jeudi 1^{er} octobre 2026